

# L'AMBIER

## DE L'ORDRE ET DES LOIS.

VOL. IV.

MONTREAL, SAMEDI, 15 AOUT, 1835.

N° 8

**District de Montréal. UNE SESSION DE LA COUR**  
MONTREAL, le 15 AOUT, 1835. Le Juge de Paix, J. GUY, Sheriff, Bureau du Sheriff, 1er août, 1835.

**VENTE PAR LE SHERIFF.**  
MONTREAL, le 15 AOUT, 1835. Le Juge de Paix, J. GUY, Sheriff, Bureau du Sheriff, 1er août, 1835.

**VENTIONNEMENTS EXPOS.**  
MONTREAL, le 15 AOUT, 1835. Le Juge de Paix, J. GUY, Sheriff, Bureau du Sheriff, 1er août, 1835.

**VENTIONNEMENTS EXPOS.**  
MONTREAL, le 15 AOUT, 1835. Le Juge de Paix, J. GUY, Sheriff, Bureau du Sheriff, 1er août, 1835.

**VENTIONNEMENTS EXPOS.**  
MONTREAL, le 15 AOUT, 1835. Le Juge de Paix, J. GUY, Sheriff, Bureau du Sheriff, 1er août, 1835.

**VENTIONNEMENTS EXPOS.**  
MONTREAL, le 15 AOUT, 1835. Le Juge de Paix, J. GUY, Sheriff, Bureau du Sheriff, 1er août, 1835.

**VENTIONNEMENTS EXPOS.**  
MONTREAL, le 15 AOUT, 1835. Le Juge de Paix, J. GUY, Sheriff, Bureau du Sheriff, 1er août, 1835.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**AVIS.**  
MELLE WEBSTER INFORME RESPECTUEUSEMENT le public de Montréal qu'elle a ouvert une ACADEMIE de PEINTURE, dans une des nouvelles maisons de pierre, à l'entrée de la rue McGill, dans la maison à côté de celle qu'habite le Dr. Lebourdais, où elle donnera des leçons de peinture sur velours, soie, tulle ou de l'étoffe, peinture sur porcelaine, verre, peinture transparente sur la terre qui lui donne l'apparence de gravures chinoises, imitation d'ivoire et d'ébène par incrustage, jaloux transportés imités de peintures chinoises, ouvrage d'écorce, manufacture de dentelle de fil, ouvrage en cire, ouvrage bossé sur satin, muscades, ornements de fantaisie sur papier, ou coquilles, ouvrage d'aiguilles sur dentelle, c. nevay, ouvrages en pellic et broderies de laine.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

**MÉLANGES.**  
PIC D'ADAM, dans l'île de Ceylan.

### VARIÉTÉS.

**VARIÉTÉS.**  
— Étrange affaire ! c'est sous ce titre que le True Sun rend compte dans son Numéro du 30 juin des nouvelles faites qui ont conduit devant le magistrat de police de Mary-le-Bone, M. Bochon-Hilton, bien connu par ses démêlés avec la justice pour son cirage à la poire molle, ses cannes à la poire et autres inventions de même genre, qui ne paraissent pas devoir lui rapporter plus de profit en Angleterre qu'en France, à en juger par le début : « Hier, dit le True Sun, un Français, d'une solennelle apparence, qui a dit s'appeler le comte Sébastien, a été amené à la barre devant M. M. Shott et Hoekins, comme prévenu d'avoir, avec les circonstances extraordinaires qui suivent, assailli la foule devant la résidence de l'ambassadeur français. « Le constable de la police, Canolly, a déposé dans les termes suivants : Hier, comme j'étais de service dans Manchester-square, je remarquai un rassemblement considérable à peu de distance de l'hôtel de l'ambassadeur de France. Je courus aussitôt dans cette direction pour savoir ce que c'était, et je découvris, au milieu du groupe, un



dans ce comté par un nommé Johnson, et qui, au rapport d'un malade charrier du Pord-Gibson, y a laissé Johnson et s'est employé comme...

Minerve nous apprend que « O'Connell lui-même a la meilleure opinion du succès de la mission de lord Gosford, et de ses collègues. » Et monsieur...

A propos, ce pauvre Roebuck, est dans une bien triste situation; il est devenu la risée de la chambre des communes, celle de toute la presse anglaise...

L'écrit signé « devoirs de piscarot » égaré depuis plusieurs jours, sera remis aux juges...

Nos lecteurs verront par un avertissement contenu dans notre feuille, que nous allons bientôt avoir à Montréal le divertissement d'une magnifique ménagerie et d'un cirque brillant...

Le cirque paraît être aussi composé d'une manière supérieure, le nombre de chevaux, celui des ébéniers promettent des exercices considérables...

De l'Indépendant de la N. O. La ques-déclaration d'indépendance des Settlers du Texas, qui a fait de récents succès dans les Etats-Unis...

Persone ne contestera la sympathie de nos populations du Ouest pour la prospérité des établissements fondés par le colonel Austin; et si, comme on n'en peut douter, Santa-Anna est décidé à maîtriser l'esprit d'insubordination qui se manifeste dans ces établissements...

Cette circonstance viendrait évidemment compliquer et rendre plus délicate encore la mission de M. Almonte; car le gouvernement mexicain ne souffrirait pas cette incursion, contraire au droit des gens, sans élever des réclamations énergiques...

Nous aimons à rendre cette justice aux différentes administrations qui se sont succédé depuis Washington, qu'aucune ne s'est rendue coupable d'ambition, qu'aucune n'a songé à embarquer le pays dans une guerre pour quelques misérables intérêts légitimes...

Cette dernière disposition, nous la retrouvons, certes, pleine et entière dans l'administration actuelle; mais il faut bien reconnaître que cette absence d'ambition qui a si puissamment contribué au bonheur et à la prospérité des Etats-Unis...

La barque Cherokee, Capt. Miller, partie de Québec le 7 juin, est arrivée à Greenock en 19 jours Elle doit repartir pour Montréal le 19 juillet.

68 bâtimens marchands sont arrivés à Montréal, cette année jusqu'au 11 août. L'année dernière à pareille date, on n'en comptait que 61.

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs amateurs se proposent de procurer encore cette année au public le divertissement des courses de sauvages et du jeu de croasse. La course et la partie de croasse seront plus intéressantes cette année que l'année dernière...

L'après quelque peu trop républicaine du président ne contribuera pas à faciliter la solution définitive de cette question; et le refus d'intervenir pour empêcher l'immigration des habitants du Ouest dans le Texas, pourrait rompre toutes relations entre les Etats-Unis et le Mexique.

Il est à remarquer que des deux puissances qui seraient compétentes pour voir ce différend par la voie des négociations, — la France et l'Espagne, — l'une en état de quasi-hostilité avec l'Union américaine; et que les prétentions que conserve l'autre nous seraient certainement favorables. Un état de guerre, ou tout au moins de non-intercourse avec le Mexique sera donc nécessairement le résultat de la rupture que nous prévoyons...

Plusieurs naufrages ont eu lieu sur les côtes de la Nouvelle Ecosse et du nouveau Brunswick. Terre neuve est dans un grand état de trouble et d'agitation. Il s'y commet des crimes fréquents. Le 96 régiment est sur le point de quitter la Nouvelle Ecosse où il est depuis 12 ans.

Le capt. Back est parti mercredi, de cette ville, pour New York, où il doit s'embarquer pour retourner en Angleterre.

Le bateau à vapeur Canada est arrivé jeudi de Québec, avec 180 passagers.

Pour l'Ami du Peuple. LE ROI LION ET SES LOINTAINS SUJETS. FABLE.

Un roi lion, puissant par sa naissance, Avant dans son empire un pays très distant, Qu'il maintenait en douce dépendance, Sous les ordres d'un lieutenant.

Longtemps la colonie, heureuse et florissante, Bénéfitait de sa prospérité! Mais la félicité constante N'appartient qu'à l'éternité.

—Ennemis de la paix publique Le démon suscita le serpent tentateur, Qui renversa plus d'une république, Sous l'habit d'un réformateur.

Arrivé sur les lieux, l'empoisonneur impie Ne fut pas s'adresser au paisible mouton, Qui savourait l'herbe fleurie.

La nature est souvent trop près de la raison. Les plus grands animaux faisaient mieux son affaire, En les envisageant, il s'en fut droit vers eux Et commença par leur souffler les feux. Dont il se sert pour allumer la guerre.

Il en trompa plusieurs, bonnes gens d'animaux, D'autres firent semblant d'être de la partie, En calculant dans leur cerveau.

Les chances de profit que donne la patrie. Alors on vit la paix et la tranquillité Abandonner des lieux peu faits pour elle, Les animaux parlèrent liberté, Et les chefs seuls seraient profiter des querelles.

Ceux-ci disaient: vous n'êtes pas heureux, L'auditoire en chœur répétait: malheureux. Bientôt les perroquets, répandus dans les plaines, Jargonnaient leur leçon, pour attiser ses haïnes; Mais le troupeau parler, malgré tous ses talents, Chez le peuple des champs, trouva peu de croyance.

De leur sort actuel ils se trouvaient contents Et ne voulaient pousser trop loin la prévoyance; Notre roi, disaient-ils, est un maître fort doux, Il est puissant, libéral envers nous, Si nous prenons le léopard pour maître, Dieu sait combien de temps nous aurons de quoi paître.

Pour des gens sans raison, c'était bien raisonner, Mais ils avaient à faire à trop forte partie, Comment pouvaient-ils résister Au sein armé de la perfidie?

Ils se sentaient heureux, mais c'est dans l'avenir Qu'on leur fit entrevoir un fantôme d'orage. Voyez, leur disait-on, l'industrie envahit Du... le paisible rivage; Ces étrangers, qui viennent parmi vous, Font fleurir le commerce et vont vous ruiner; Quand ils seront plus forts que nous, L'un après l'autre, ils vont nous dévorer.

C'est ainsi que la perfidie, Empruntant de fausses couleurs, Osa dépendre l'industrie Comme la source des malheurs. Pourtant on vit souvent l'apôtre politique Se retirer vaincu par le simple bon sens. Ce n'est pas par la rhétorique Qu'on égare les sentimens.

« Nous n'entrevoions point, disaient-ils, le usage Qui doit à l'avenir causer tant de ravage; Le pays s'embellit, nous nous trouvons heureux, Allez porter ailleurs vos rêves malheureux. » On parvint, néanmoins, par ruse et patience A noircir de papier un assemblage immense.

On dit à l'un: c'est pour le bien public, A l'autre, c'est pour empêcher le trafic, De ces terres encor dans l'état de nature, Qui pour produire attendaient la culture.

On ne disait pas tout, comme on peut bien penser, Quatre vingt douze maux sont faits pour redresser! Mais grâce à ces moyens et grâce à l'artifice, Un jour le roi fut étonné De voir accourir tant de fois d'injustice, Par un peuple de lui toujours favorisé.

Son noble cœur en fut blessé! Mais il était bon roi, le tout puissant le aime, Et son étonnement bientôt devint extrême, En recevant un placet opposé. Celui-ci du premier était bien différent, Il était revêtu de nobles signatures, Il était exempt de ratures Et respirait le sentiment.

En comparant les deux requêtes, Examinant les croix et lisant chaque nom, Le roi fut convaincu que le nombre de têtes N'était pas toujours ce qui donne raison. Mais le monarque juste et toujours complaisant, Pour contenter la gent réformatrice, Digna leur désigner un homme intelligent, Qui devait rendre à tous une égale justice.

Je pourrais bien, en terminant ma fable, Dire deux mots de sa décision, ... Mais je répéterai qu'elle fut équitable, Digne en tous points du puissant roi lion.

LE FRONDEUR.

PORT DE QUÉBEC. ARRIVAGES. Goëlette Princess Royal, 21 juillet d'Halifax, à ordre, mellese, 10 émigrés, point de pilote.

Barque Huskisson, Holmes, 29 juin de Waterford, à Atkinson et cie, lest, 14 émigrés, pilote C. F. Pierre.

Barque James Grant, James, 24 juin de Liverpool, à Atkinson et cie, sel, 51 do, pilote Bonneau.

Brick Egfril, Martin, 14 do, d'Amsterdam, à ordre, lest, pilote John Smith.

Brick John Barry, Ash, 29 juin de Bristol, à H. Gowen et cie, lest, pilote J. Gagné.

Fête Extraordinaire AU JARDIN BOTANIQUE. La Seconde Grande Fête, au Jardin Botanique de Québec, aura lieu VENDREDI, le 21 du courant. Elle se composera: De FEUX D'ARTIFICES, ILLUMINATIONS, et CONCERTS exécutés par la superbe BANDE du 32<sup>e</sup> Régiment, que le major Wingfield a en la complaisance de prêter pour l'occasion.

Si le temps le permet, un Amateur fera partir DEUX BALLONS, dont il fait présent à M. Guibault pour embellir la fête.

L'ILLUMINATION sera beaucoup plus considérable que celle de la première fête. Une partie du Jardin sera éclairée avec des torches Allumées.

Le FEU D'ARTIFICE sera trois fois, au moins, plus considérable que le premier, et la composition en a été bien mieux surveillée. Pour le détail des pièces, voir les petites affiches.

On peut se procurer des billets chez MM. E. R. Fabre, Armand et Ramsay, et Starke, chez qui on trouvera aussi la description des pièces.

On peut, d'ici au jour de la Fête, visiter le Jardin trait. On trouvera chez M. Guibault, le 21 août, toutes sortes de RAFFRAICHISSEMENS, excepté des liqueurs fortes. Les messieurs sont instamment priés de ne point fumer ce soir là.

15 août, 1835.

Ventes des Poëtes de St. Maurice, &c. LA VENTE annuelle publique de Poëtes de St. Maurice, et autres Ferronneries, se fera aux Magasins des Soussignés, MARDI 12 Septembre prochain. Un assortiment des plus considérables des susdits articles sera offert en vente; de plus amples détails sur la susdite vente seront publiés plus tard.

FORSYTH, RICHARDSON, & Cie. 15 Août, 1835.

A vendre maintenant au Bureau de l'Ami du Peuple. COMMENTAIRE ou OBSERVATIONS sur l'acte de la 31<sup>e</sup> année du règne de GEORGE III. appelé ACTE CONSTITUTIONNEL DU HAUT ET BAS CANADA; respectueusement dédié à L'HONORABLE CHAMBRE D'ASSEMBLÉE DU BAS-CANADA, par H. HENEY, Ecr., rédacteur des lois pour la Chambre d'Assemblée. Prix 2s. 6d.

Ventes par Encan.

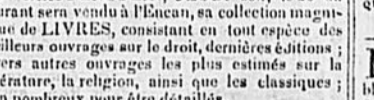
PAR A. L. & J. MACNIDER. CLINCAILLERIE. AUX Magasins de M. ANDREW DOYLE, rue St. Paul, SAMEDI, le 15 du courant, sera vendu, tout son fonds de CLINCAILLERIE FERRONNERIE, etc. Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente.

La vente à DIX heures. A. L. & J. MACNIDER. 5 août, 1835.

PAR JOHN JONES. BAZAR DE MEUBLES. GRANDE RUE SAINT-JACQUES. LES ventes par ENCAN auront lieu les MARDI et VENDREDI de chaque semaine A MIDI.—Pour voitures, chevaux, etc. La vente de MEUBLES et autres effets auront lieu les MERCREDI et SAMEDI à DEUX heures. JOHN JONES, propriétaire. 5 novembre 1834.

LIVRES PAR ENCAN. VENTE DE LIVRES.—Aux Magasins de E. REIFFENSTEIN, JEUDI soir, le 20 du courant sera vendu à l'Encan, sa collection magnifique de LIVRES, consistant en tout espèce des meilleurs ouvrages sur le droit, dernières éditions; divers autres ouvrages les plus estimés sur la littérature, la religion, ainsi que les classiques; trop nombreux pour être détaillés.

N. B.—L'on peut avoir des Catalogues et examiner les livres, en s'adressant au magasin, No. 23 Rue Notre Dame, d'ici au jour de la vente. La vente commencera à SIX heures précises. 8 août, 1835.



COURSES DE MONTREAL.

SUIVANT les règles du Turf Club de Montréal, les courses ordinaires d'automne auront lieu à Parc St. Pierre, MARDI le premier MERCREDI le trois, et VENDREDI le 4 septembre prochain, pour lesquels jours les directeurs annoncent les bourses et prix d'entrée suivants. PREMIER JOUR.

PRIX D'ESSAI, de £2 10s. chaque, p. p. auquel les directeurs ajouteront £25; pour les chevaux élevés dans la province, qui n'ont jamais gagné de prix, de coupe ou entrée. Un mille répété. Les poids, (comme ils sont établis par les règles du club, pour les chevaux élevés dans la province) savoir: pour les chevaux de trois ans, 7 stone 3 lbs.; pour les chevaux de quatre ans, 8 stone 4 lbs.; pour les chevaux de 5 ans, 8 stone 13 lbs.; pour les chevaux de 6 ans, 9 stone 4 lbs.; pour les chevaux hors d'âge, 9 stone 7 lbs.

LA BOURSE DU TURF CLUB, de £75 ajoutée à une entrée de £7 10s. chaque, trois mille répétés, ouverte à tous les chevaux. Poids du club savoir: pour les chevaux de trois ans, 6 stone 9 lbs.; de quatre ans, 7 stone 9 lbs.; de 5 ans, 8 stone 4 lbs.; de 6 ans, 8 stone 10 lbs. hors d'âge, 9 stone.

LA BOURSE DE TATTERSALL, de £12 10s. entrée £2, p. p. ouverte à tous les chevaux. Un mille et une distance répétés. Poids, hors d'âge, 11 stone; 6 ans, 10 stone 12 lbs.; 5 ans, 10 stone 6 lbs.; 4 ans, 9 stone 11 lbs.; 3 ans, 8 stone 11 lbs.; le gagnant.

Les chevaux, pour la course de ce jour, doivent être entrés à Tattersall, à neuf heures, à neuf heures précises, le jour précédent.

SECOND JOUR. LA BOURSE DE LA GARNISON, de £3 entrée £2 10s. p. p. Deux mille répétés, ouverte à tous les chevaux. Libre aux gentlemen de monter leurs chevaux eux-mêmes. Poids, 3 ans, 7 stone 10 lbs.; 4 ans, 8 stone 11 lbs.; 5 ans, 9 stone 6 lbs.; 6 ans, 9 stone 11 lbs.; hors d'âge, 10 stone.

LA BOURSE DES PROPRIETAIRES, de £10, ajoutée à une entrée de £2 10s. chaque, p. p. ouverte à tous les chevaux. Un mille répété. Poids, comme pour la bourse du Turf Club.

COURSES DE MONTREAL, de £3 chaque, auxquels les directeurs ajouteront £25. Pour les chevaux élevés dans la province. Deux mille répétés. Le vainqueur des courses d'essai devra porter quatre livres extra. Poids comme pour les courses d'essai.

Les chevaux pour les courses de ce jour doivent être entrés à Tattersall, le jour même, à neuf heures précises du matin.

TROISIEME JOUR. COURSE DE LA VILLE, de £50, ajoutée à des entrées de £3 chaque, p. p. Ouverte à tous les chevaux, excepté au vainqueur de la course du Turf Club. Deux mille répétés. Poids comme pour la course du Turf Club.

LE PRIX DES BATTUS, de £4 entrée £1 5s. Ouverte à tous les chevaux battus durant les courses. Un mille répété. Poids, handy copped.

UNE SELLE ET UNE BRIDE, pour les chevaux de race pure Canadienne. Un mille répété. Les chevaux, pour la course de ce jour, seront entrés à neuf heures précises le jour même.

Personne (excepté un membre du turf club) ne pourra entrer un cheval pour aucune bourse ou prix, à moins qu'il ne soit souscripteur aux courses, ou moins pour £1 5s.

Tous les chevaux qui doivent courir, doivent payer 5s. pour défrayer les dépenses de l'écurie pendant les courses et le gagnant 10s extra.

Toutes matières relatives aux courses seront décidées par les directeurs, suivant les règles établies et les ordonnances du club, dont chaque membre a une copie.

Tous les chiens trouvés sur l'arène pendant les courses, seront tués, les directeurs auront le droit de jurer les chiens, en cas de temps pluvieux. Les chiens et les chevaux longes auront une allowance de 3 livres.

Les courses commenceront chaque jour à une heure précises.

DIRECTEURS: S. B. FORSYTH Ecr. M. MARSHALL Ecr. J. CLARKE Ecr. HENRY GRIFFIN Ecr. CH. PENNER Ecr. JOHN PANGMAN Ecr. commis des courses.

A LOUER, possession au fer mai prochain, LA VOUTE en pierre et les dépendances, située au faubourg Ste. Anne, près du CANAL, ci-devant occupée par MM. HORATIO GATES, & Cie. Cette voute est très bien adaptée à un commerce considérable pour transport de marchandises.

Aussi, Un LOT vacant entouré de trois côtés d'appentis, situé rue de l'Hôpital.

Un LOT vacant, dans le faubourg Ste. Anne, contenant environ un arpent de terre, en culture comme jardin, sur lequel il y a des arbres fruitiers. S'adresser aux Syndics, au bureau de MM. GATES & Cie, rue St. Paul. 7 février, 1835.

A VENDRE,

Au Bureau de l'Ami du Peuple, NOTICE BIOGRAPHIQUE des JUMEAUX SIAMOIS. Prix huit sols. 22 juillet, 1835.

MARCHANDISES NOUVELLES. Au débarquement du Sir John Barfield, un superbe assortiment de TABINETS d'Irlande, de patrons très riches, fleurés et unis; ces tabinets sont d'une qualité supérieure à tout ceux importés depuis plusieurs années.

Un grand assortiment de CHAPEAUX pour dames, de paille de la Toscane, Linton de Devon et de Dunstable et de Tissue, des patrons les plus nouveaux au débarquement du navire Great Britain. Ces marchandises seront vendues à très bas prix.

HOWARD & THOMPSON. Rue Notre-Dame. 23 mai, 1835.

ARTIFICE. LES PERSONNES qui désireraient des PIÈCES D'ARTIFICE sont priées de s'adresser à M. GUILBAULT, au JARDIN BOTANIQUE. 8 août, 1835.

LES Syndics de l'école St. Anne, en l'honneur de Montréal, désignent un MAITRE capable d'enseigner les langues Angloise et Française. Sa condition, capacité et bonnes mœurs. Pour les autres, s'adresser à ce bureau. 8 août, 1835.

A VENDRE, par les Soussignés: LES FONDS d'Altenbique, de 27 à 70 hectares de superficie de pied à pied, Côtés de Louisaux, Feuilles de 10 à 15 livres chaque, Dames d'Altenbique, Rivets en fonte.

Tout en plomb d'une demie à deux pouces, Plomb en feuille. HART, LOGAN & Co. 11 juillet, 1835.

Le Soussigné offre à vendre ses parts dans une TERRE, située au bas de Lachine, vis-à-vis les rapides, près du moulin à eau des scienciers; consistant les dites parts en quatre arpents de front sur vingt arpents de profondeur. P. GUY. Montréal, 12 août, 1835.

A LOUER. LA MAISON faisant l'encoignure des rues St. Paul et Bonsecours. Les lieux sont en bon état, la maison est pourvue de industries et de doubles chassis, et peut de la Compagnie des eaux de Montréal s'y trouve. Possession dans peu de jours. D. MONDELET. 12 Août, 1835.

Le soussigné reçoit par les vaisseaux du prince d'Albion un assortiment général de PAPIER BRUN, à CARTOUCHES, etc.—de 30 x 40 26 x 41, 30 x 45, et divers autres; papiers conveables aux marchands en gros. ROBERT WEIR, fils. Montréal, 19 Mai 1834.

Le Soussigné, ayant été aujourd'hui nommé Curateur à la succession vacante de feu le général NAPIER CHRISTIE BURTON, prévient par la présente tous les débiteurs de la dite succession vacante de ne payer aucune dette à aucune autre personne que lui. W. M'GINNIS. 21 mai, 1835.

NOUVELLE MAISON DE PENSION.—Le soussigné recevra dans sa maison, rue Sanguinette, des pensionnaires. La maison (appartenant à T. A. Gagnon, écuyer), est agréablement située et offrira tous les avantages désirables. F. H. BOURGEOIS. Montréal, 6 juin, 1835.

COMPAGNIE DU PHENIX DE LONDRE POUR ASSURANCE CONTRE LE FEU. Cette Compagnie a établi son Agence en Canada dès l'année 1804, et elle continue à assurer la propriété de toute espèce contre les pertes ou dommages causés par le feu, à des conditions libérales. GILLESPIE, MOFFATT & Co. Agents pour la Canada. Montréal, 21 Juillet 1835.

L'ALLIANCE. ASSURANCE BRITANNIQUE ET ETRANGERE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU, COMPAGNIE DE LONDRE CAPITAL CINQ MILLIONS STERLING ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DE FEU, ASSURANCES SUR LA VIE. Par le dite compagnie au bureau du soussigné agent à Montréal. C TAIT. Montréal, 12 juin, 1834.

M. FERD. DAUBREVILLE informe le public qu'à la sollicitation de plusieurs de ses amis, il s'est décidé à ouvrir une ECOLE DE MUSIQUE, où il se propose de donner des leçons élémentaires de violon. M. D'AREVILLE donnera ses leçons dans l'académie de danse de M. ADAMS, Place d'Armes, ancienne demeure de feu M. PIERRE DUBOIS. Ses termes seront modérés. Montréal, 2 décembre, 1834.

M. MURCIANI, d'Albion, à l'honneur de l'honneur du public de Montréal, qu'à la sollicitation de ses anciens patrons il est revenu à Montréal, où il continuera de donner des leçons de langue FRANÇAISE, et qu'il espère par son assiduité, et son système d'enseignement mériter encore la confiance de ceux qui voudront bien l'employer.

Il occupe l'étage d'en haut de la maison de briques, du milieu à l'ancienne porte de la ville, près du faubourg St. Laurent. P. S. Pour renseignements s'enquérir au bureau de ce papier. A. M. M. D'abini commença son école Française du soir, mercredi, 22 du courant. Montréal 22 octobre, 1834.

TOILE D'IRLANDE. J. W. BOGGS. IMPORTEUR DE TOILE D'IRLANDE, toile à nappes et esuie-mains, fil à coudre, draps fins et superfins l'ouest d'Angleterre, flanelles, et un assortiment général de marchandises à très bas prix. Magasin rue Notre-Dame, No. 58. 23 juillet, 1835. 4 ans.

Désirable Lots à Bâti. A VENDRE, pour argent comptant, ou à vente constituée, plusieurs LOTS DE PRINX, sur les rues Bleury, Sherbrooke, et la rue projetée de Desbains, et autres LOTS adjointes aux bâtiments de M. Delvechio, au pied de la Montagne. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné, No. 18, rue St. Gabriel. A. M'KENZIE. 27 juin, 1835.

PERDU, dans le Faubourg de Québec, il y a quelques jours, une CHAÎNE D'OR à laquelle étaient attachées plusieurs petites bagues et une clef de montre, avec une colombe portant une lettre d'un côté et de l'autre une pierre de Québec. On donnera une récompense convenable à celui qui la rapportera au bureau du Moniteur Canadien. 4 juillet, 1835.

LES Soussignés en addition à leur présent avis sortiment attendent d'Europe par les navires Great-Britain et Toronto de Londres, et par le Cherokee de Glasgow, un assortiment général de LIQUEURS et d'ÉPICERIES, consistant en Eau-de-vie de Cognac et d'Espagne, Vins bleu et rouge et Oporto, Génierie qualité supérieure.

Patte, riz, gingembre et idigo, Café, sucre blanc et des Indes Orientales, Amandes, clous de girofle, raisins, Bananes, souffre, allum, Fil de cordonnet et ficelle.

Atassi, par la Mary Ann, de Bristol. 50 tonneaux fer en barre, 10 do do à cercle, 100 boîtes de laiton du Canada, 100 do fer blanc I. C. et L. X. Le tout sera vendu au plus bas prix du marché. JOHN T. BADGLEY et Cie. 16 mai, 1835.

DES PROPOSITIONS seront reçues par le différents OFFICIERS du bureau d'ORDONNANCE à Montréal, jusqu'au 15 du courant, pour le BAIL de la MAISON et TERRAIN situé au COTEAU DU LAC, appartenant au gouvernement, maintenant occupé par la Garde Caserne (Barack Master) de ce port, pour une ou trois années. Le locataire à être payé au garde magasin du bureau d'Ordonnance à Montréal tous les quartiers. Le droit doit être conservé au gouvernement de reprendre possession en donnant trois mois d'avis préalable. Le gouvernement ne fera aucune réparation ni à la maison ni aux clôtures. Bureau d'Ordonnance, } 4c Montréal, 4 août, 1835.

ORGUES. LES Soussignés prennent la liberté d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ils ont fait les dispositions nécessaires et qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour manufacture d'ORGUES de toute grandeur et de toute description, pour la ville et les campagnes. Les soussignés ont engagé des ouvriers en ce genre d'un grand talent et qui ont exercé leur état dans les premières manufactures d'Angleterre. Les soussignés espèrent, par leur ponctualité, mériter une partie de l'encouragement public.

N. B. Les soussignés ont constamment à vendre un assortiment considérable de PIANOS-FORTES et de toute espèce d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, MÉTHODES DE MUSIQUE, etc. etc. R. MEAD et fils. No. 87, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'église anglaise. 1 juillet 1835.

HOTEL DE ORR. RUE NOTRE DAME, Presque vis-à-vis le Palais de Justice MONTREAL. A LOUER. ET possession donnée au premier jour prochain, une MAISON EN PIERRE ESISE rue St. Claude, en cette ville. Pour les conditions s'adresser au propriétaire J. O. A. TURGEON ou au soussigné à ce bureau. P. E. LECLERE. P. S.—Si cette maison était louée pour plusieurs années, le propriétaire y ferait les réparations qui conviendraient au locataire. 28 mars, 1835.

NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES A BAS PRIX. W. K. HODGES. PREND la liberté d'attirer l'attention publique sur son vaste et magnifique assortiment de Shawls, Gingham, Toiles Irlandaises, Draps de Lits Satinés Damassés, Voiles de Gaze, Mouchoirs de Pochois, etc. etc. L'inspection de ces marchandises en confirmera non seulement la nouveauté et la supériorité incontestables; mais établira aussi le très bas prix auquel décidément ils sont offerts. Rue Notre-Dame, au coin de celle de St. Jean, Montréal, 1 juillet, 1835.

HOWARD ET THOMPSON. VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe leur assortiment général de MARCHANDISES SECHES des dernières modes de Londres et de Liverpool, dont ils disposent à très bas prix en gros et en détail. H. et T. prennent la liberté de recommander particulièrement au public leur cotons, flanelles, mousselines et barragons. 6 juin, 1835.

HOTEL D'HONDLOW, L'Entrée du canal de Lachine. Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et aux personnes qui visitent Montréal, par affaire, ou promenade, qu'il a LOUÉ le grand MAISON DE BRIQUES, ci-devant occupée par Messrs. Guy Warwick & Cie. où ceux qui voudront le favoriser de leur patronage trouveront toutes les commodités, et mille petites sera éparpillée pour que ses hôtes se trouvent aussi bien et agréablement que possible. Il aura toujours à leur disposition des VINS et des LIQUEURS de la meilleure qualité. SILVESTER HONDLOW, fils 11 février 1835. tfe

BEAUX LOTS DE TERRES POUR BAS PRIX. A VENDRE ou à concéder, à Montréal, dans le faubourg St. Antoine. 10. Un Lot de 174 acres, sur 210 à 211 1/2, ensuite reprend 162 acres, sur enclos 129 à 149 1/2, borné par devant à la grande rue du dit faubourg par derrière à la rue Bonaventure, d'un côté à Jos. Lavallée et à autres et de l'autre côté à Pierre Hervieu et à autres et faisant une superficie d'un arpent et 81 perches, et 20. Un autre lot de 162 acres, sur 343 à 474 acres, borné par devant à la dite rue Bonaventure, par derrière à la rivière Frontenac, d'un côté à plusieurs propriétaires, et de l'autre côté à l'hon. Louis Guy et faisant une superficie d'un arpent et 97 perches. Le tout conformément au plan dressé par J. M. Perkins, Ecr. arpenteur le 3 fév. 1835. Il sera disposé de tout ou de partie à la volonté des acquéreurs à des conditions raisonnables et aux plus offrant, pour voir le plan et autres informations il faut s'adresser à Montréal à P. LACROIX, Ecr., notaire, où à L. M. CRESSÉ, Notaire. Nicolette 8 avril, 1835. 1fm

MUSIQUE.—M. MEAD vient de recevoir une collection superbe de MUSIQUE NOUVELLE, PAPIER A MUSIQUE, INSTRUMENTS de toute espèce, dont il dispose à très bas prix. 21 juin, 1834.

**Branche de l'Etablissement LITHOGRAPHIQUE DE LONDRES**  
 TENU A MONTRÉAL,  
**PAB BOURNE.**  
 Dessins, plans d'architecture, cartes d'armes, circulaires, titres de comptes, cartes universelles, affiches et cartes d'affaires, lithographiés à l'établissement ci-dessus.  
 N. B. Gravure sur cuivre et impression continuées comme ci-devant.  
 Montréal, 1er février, 1834.

**AVIS.**  
 Le Soussigné prévient le public qu'il ne paiera aucunes dettes contractées en son nom sans un ordre exprès signé de sa main.  
**DOMINIQUE MUNIER.**  
 Montréal, 25 février 1835.

**TOUTES** personnes endettées à la succession de feu **GEORGE DOUGLASS**, en son vivant, marin, sont requis de payer sans délai, et ceux à qui la dite succession peut devoir sont aussi requis de fournir leurs réclamations sans délai au soussigné, curateur de la succession dans cette province.  
**G. MOFFATT.**  
 25 février, 1835.

**CHANGEMENT DE DEMEURE.**  
 Le Soussigné use de cette voie pour remercier ses amis et le public de l'encouragement qu'il a éprouvé de leur part dans sa profession, et pour le prévenir qu'il a transporté sa boutique à la maison rue St. Paul, près de l'ancien marché, occupée ci-devant par les MM. Ducaudon.  
**A. GAUDIN.**  
 14 mai 1834.

**MARCHE ST. ANNE.**  
 LA PARTIE non louée de l'ETAGE SUPERIEUR de ce marché est à louer pour un ou plusieurs années; cette partie est distribuée en quatre grands appartements très convenables pour des marchandises sèches ou autres effets.  
 Une CAVE de toute la longueur de ce marché qui peut être divisée en deux avec des entrées séparées aux deux bouts du marché. Cette cave est de la largeur du centre du marché. Possession sera donnée au premier jour prochain ou plutôt si cela était désiré. On pourra examiner les appartements et la cave en s'adressant à la personne qui est chargée du soin du marché.  
 Pour les particularités s'adresser aux syndics du marché ou au soussigné.  
**THOS. BLACKWOOD.**  
 Secrétaire des syndics.  
 17 février, 1835.

**PAR VENTE DE GRE A GRE.**  
**JUMENT** bruno de 7 ans, garantie saine.  
 Un **CHEVAL** de 4 ans, par *Cock of the Rock*, garanti sain.  
 Une **JUMENT** bruno, de 5 ans, W. S. 16 mains de hauteur.  
 Un **CHEVAL** de 4 ans, W. S. 15½ mains de hauteur.  
**JOHN JONES.**  
 22 octobre 1834.

**A VENDRE.**  
 L'IMMEUBLE suivant dépendant de **JOHN WHITE**, et pour le quel des titres incontestables seront donnés, savoir: — Un lot de terre sis et situé dans la rue Fullum, faubourg St. Marie avec une maison en bois propre à quatre logements, borné en arrière par les propriétés de feu P. Macintosh, etc. et d'un côté par G. J. Idler etc. Cette maison peut être arrangée de manière à en faire une résidence agréable pour la saison de l'été. On pourrait aussi la convertir en maison d'école ou en plusieurs ménages.  
 DE PLUS,  
 Quatre lots, du tirage au sort de M. Guy au faubourg St. Antoine, savoir:  
 Les Nos. 60, 156, 186, 205.  
 Trois lots du tirage au sort de M. Hartley, faubourg St. Marie, Nos. 32, 44, 197.  
 Un lot, du tirage au sort de M. Shaw No. 69.  
**JAMES COURT.**  
 Aux bâties du Herald.  
 18 mars, 1835.

**AVIS.**  
 Le Soussigné continue, sous son seul nom, les affaires comme agent général et marchand à commission, et comme tel il sera prêt à recevoir des consignations de marchandises.  
**G. RHYNAS.**  
 Rue St. François-Xavier.  
 9 mai, 1835.

**A Vendre à Bas Prix.**  
 UNE VICE TRES GROSSE ET TRES FORTE POUR UNE PRESSE.— S'adresser au No. 90, rue Notre-Dame, à **Wm. FARQUHAR.**  
 21 mars, 1835.

**Le Soussigné** informe respectueusement ses Amis et le Public en général, qu'ayant intention de se retirer du Commerce de Détail, il offrira en vente ce  
**GROS ET EN DETAIL,**  
 A bas prix pour argent comptant  
**SON FONDS DE MARCHANDISES,**  
 Consistant en Laines, Prunelles, Casimirs, Bombazines, Mérinos, Drill, Nankin, Indiennes, Batistes, Mouselines, Mail Mull, Toile, Crêpe, Patrons de Vestes, Gingham, Bourgrain, Futaie, Coquil, Corderoi, Coton Rayé, Caracatis et Blanc, Bazin, Jeanette, Velours, Flaid, Camoi, Flanelles, Serge, Mouchoirs de Coton, Couvre-pieds, Couvertes, Flushing, Pétachon, Etouffe Grise, Raines Parapluies, Chapeaux, Souliers, de Prunelle, Bas, Chaussons, Ganda, Cavalette, Bonnets Rouges, Brochettes, Galon, Fil, etc. etc. etc.  
 DE PLUS,  
 Un grand assortiment de DRAP et CASIMIRS Fin et Supérieur, des couleurs suivantes: Bleu, Noir, Brun, Drab Vert, Mulbury, Gris Mélé, etc.  
 ET,  
 Un lot de **HARDES FAITES**, au montant de **L.500**, consistant en Manoeuvres, Surtouts, Habits, Gilets, Vestes, Calottes, Caleçons, Chemises.  
 AUSSI,  
 600 POCHES, de 1½ Minot et 2 Minots.  
 700 PAIRS de SOULIERS de CHEVREUIL ouvrages.  
**MARCHANDISES DE GOUT.**  
 Ces articles consistent en Gros de Naples de couleurs diverses, rubans de gaze et de soie, parols nouveaux; mousselines peintes, linon légers et rayés, dentelle de fil, gingham, voiles, patrons de robes, tablis, sacs, chambrettes, corsettes, coiffes, net, laines de dentelle de fil, shales de mérinos, de drap, de Canton, shales et mouchoirs de soie, lampignons garnis et tours de cou (stock) pour hommes, tapis d'Europe, chapeaux de légèreté et de paille, etc. etc. etc.  
**ALBERTS BENOIT.**  
 No. 249, rue St. Paul.  
 Prie de Marché à Bas.  
 Montréal, 1er juin, 1835.

**A VENDRE.**  
 VINS de Madère, d'Oporto, Xérès, en pipes, barriques, demi barriques et quarts, Cantonades en boucailles, barrils et tierçons, Raisins Muscat, en boîtes et demi boîtes.  
 Un grand assortiment de PAPIER à écrire, à imprimer et à envelopper.  
**GEORGE RHYNAS.**  
 216 rue St. Paul.  
 Montréal, 28 février, 1835.

**BOIS DE CORDE A VENDRE,** dans le cour de M. CUSHING, rue du roi, faubourg Ste. Anne, derrière le moulin à huile des MM. CORSE.  
 21 mars 1835.

**FONDERIE DE CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.**  
**PELL & BROTHER,** ont transporté leur fonderie des Nos. 29 et 31 Gold à l'ancien logis de John et Gold street New-York, où ils offrent en vente l'assortiment le plus complet de caractères, aux prix suivants:—  
 Pica.....\$0 36 Minion..... 70  
 Small Pica..... 38 Minion ou Non- pareil body..... 80  
 Long Primer..... 40 Nonpareil..... 90  
 Bourgeois..... 46 Agate..... 1 16  
 Brovier..... 56 Pearl..... 1 40  
 Do. on Minion body..... 63  
 Caractères à Musique, Caractères en bois pour affiches, filets, entrelignes, compositeurs, vignettes &c. &c. &c.  
 A six mois de crédit ou à 7; pour cent d'escompte pour argent comptant. Ils prennent aussi de vieux caractères en paiement, à raison de 9 cents la livre. Les soussignés étant agents pour la fonderie de caractères, les imprimeurs désirant se procurer de ces objets peuvent s'adresser à eux, leurs commandes seront immédiatement remplies sans autres frais que le transport et les droits de douane.  
**JONES & Cie.**  
 Montréal 14 Juillet 1833.

**Forges de St. Maurice et des Trois-Rivières.**  
 Le Soussigné ayant été nommé agent pour la vente des ouvrages en fer et en fonte des FORGES DE ST. MAURICE et des TROIS-RIVIERES, ont maintenant à leur magasin, rue St. Gabriel, un assortiment complet de fer en barre, ouvrages en fonte de toute description.  
**FORSYTH, RICHARDSON & Cie.**  
 21 mai, 1831.

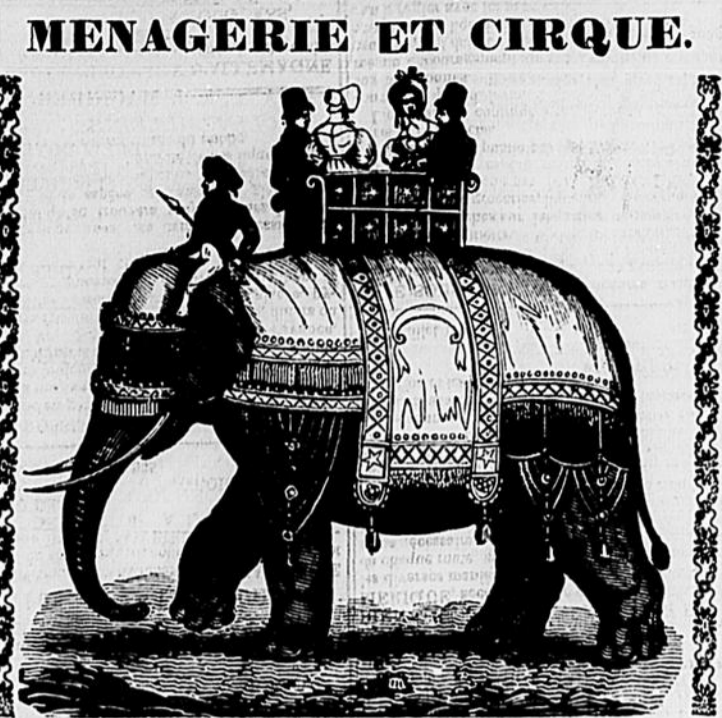
**LAWLEY, Sculpteur, Doreur, et Facteur de Cadres de Minions et de Gravures,** nétois les anciens tableaux et répare ces cadres, etc.  
 Aussi, A VENDRE:  
 Un bel Assortiment de GRAVURES, de toutes os grandeurs, ainsi que des MIROIRS à Toilettes, etc. etc.  
 Magasin situé No. 74, Rue Notre Dame, vis à vis MM. GIBBS & Cie.  
 Montréal, 1 Mars, 1834.—tf

**MARCHANDISES NOUVELLES.**— Par les derniers arrivages de Londres, Liverpool et Glasgow, le Soussigné a reçu un assortiment général et très considérable de MARCHANDISES D'ETAPE et de MODE, consistant en SOIERIES, COTONADES, LAINAGES et EFFETS.  
 DE PLUS,  
 Toutes sortes de marchandises de dentelle, voiles, gaze, etc. etc.  
 Ruban de Franco et d'Angleterre, d'une grande variété.  
 Soies des Indes, lustrés grands mouchoirs de soie fleurie, etc.  
 Menuis marchandises de toute espèce, Gants, bas et demi-bas, de soie, laine et coton, Bijouterie et articles de fantaisie de Birmingham, Un assortiment excellent et complet de boutons, soie à coudre, étoffe à vestes, serges, drills, doublure, fourniture, bretelles, cols, colliers, et divers autres articles requis par les tailleurs et les-ou-distes.  
 L'assortiment ayant été acheté à des conditions favorables, et soigneusement choisi par une personne du Canada, bien au fait du marché, les marchandises seront vendues à très bas prix, pour argent comptant, ou à un court crédit.  
 Il sera fait des escomptes généraux aux marchands exécutant des ordres de la campagne, si l'on paie comptant, ou si l'on donne des traites payables à Montréal, en considération de ce mode de paiement, il sera accordé un plus long crédit, si on le désire.  
 Il sera de l'intérêt des acheteurs de s'y prendre de bonne heure, vu qu'en conséquence de l'importation très limitée de diverses espèces de marchandises de printemps et d'été il se trouvera prochainement que plusieurs articles deviendront rares, et hausseront considérablement.  
**ROBERT ARMOUR.**  
 20 mai, 1834.

**Architecture et Arpentage.**  
**M. M. THOMPSON & PARRY,** Architectes et Arpentiers, saisissent l'occasion présente, d'offrir leurs sincères remerciements, pour l'encouragement bien flatteur qu'ils continuent à recevoir de leurs amis et du public en général, et en même temps, ils les informent respectueusement, qu'ils continuent à tenir leur bureau, dans la grande rue du faubourg de Québec, où les messieurs qui désirent bâtir ou faire des changements peuvent avoir des dessins convenables, combinés de manière à offrir à la fois les avantages de la commodité, de l'économie et de l'économie. Des estimations faites avec soin seront jointes au plan, si on le désire, et MM. T. & P. assurent avec confiance qu'on pourra se reposer sur leurs estimations et exécuter leurs plans sans dépenses additionnelles, avec les meilleurs matériaux et la main d'œuvre la plus parfaite. M. T. & P. feront des notes spéciales sur les divers ouvrages artificiels et des instructions pour les contrats notariés une partie de leurs occupations professionnelles, ainsi que du mesurément des ouvrages, de la direction des bâtiments et de l'entreprise dans la quelle ils espèrent satisfaire entièrement le public par leur attention soutenue, et si se flattent que leur assiduité, leur ponctualité et leur prix modéré, leur méritent la continuation de la faveur publique qu'ils ont si libéralement éprouvés.  
 N. B.—Un respectable jeune homme qui désirerait acquiescer des connaissances dans la profession, serait reçu à des conditions libérales.  
 9 mai, 1835.

**ROBERT HOE & Co.**  
 Nos. 29 et 31, Gold street New-York  
 Ont à vendre aux prix les plus modiques tout ce qui est nécessaire pour établir une imprimerie; leurs conditions sont six mois de crédit ou cinq pour cent d'escompte pour argent comptant.  
 Les soussignés étant agents pour la Maison ci-dessus toutes demandes qui leur sont adressées seront remplies sous le plus court délai, sans autres frais que ceux de transport et de douane.  
**JONES & Cie.**  
 Montréal, 14 juillet, 1832.

**J. & J. THORNTON,**  
 Manufacturiers de Carrosses, Harnois, etc.  
 Magasin, Place d'Armes, Montréal.  
 4 février, 1835. 6m



**MENAGERIE ET CIRQUE.**  
 Les Propriétaires de la MENAGERIE de PÉLEPHANT MONSTRE et du CIRQUE, annonce respectueusement aux citoyens de Montréal et des campagnes adjacentes, qu'ils exhiberont leur magnifique collection d'ANIMAUX VIVANTS, pour CINQ JOURS seulement, le 2e, 3e, 4e, 5e et 6e septembre prochain, sur l'emplacement ci-devant occupé par l'ancien cirque, rue McGill, près de l'hôtel du Général Brock.  
 Ce monde ambulante de curiosités vivantes, consiste en ANIMAUX SAUVAGES et OISEAUX RARES. On les montre dans deux pavillons de 100 pieds chaque de diamètre, et suffisamment grands pour contenir CINQ MILLES personnes, et pour la sécurité ainsi que pour rendre l'exhibition agréable, on a construit des banquettes sur un nouveau plan et qui offrent aux dames et aux enfants une vue agréable.  
 Pour rendre l'exhibition agréable, les propriétaires ont engagé une ORCHESTRE formé de quatorze artistes de talents, qui exécuteront les airs nationaux, marches, ouvertures, etc.  
 Cette Ménagerie et Cirque est composé de VINGT-SEPT WAGONS et de QUATRE-VINGT CHEVAUX dressés pour le manège les suivants:  
 L'ÉLÉPHANT de CHASSE et de GUERRE, *Tippo Sultan*; ce superbe animal a un pied de plus haut que le plus grand éléphant importé dans l'Amérique jusqu'à ce jour; il a 11 pieds 6 pouces de hauteur, et pèse au-dessus de 12,000 livres.  
 Le ZÉBU, le premier importé en Amérique.  
 Le grand TIGRE ROYAL, du BÉNGAL. L'ANGORA. Une pair de LÉOPARDS.  
 Un beau ZÉBRE du Cap Bon-Espérance.  
 Le jeune ÉLÉPHANT *Hyder Ali*. Le LAMA du Pérou.  
 Le CHAMEAU de Parahou.  
 Un grand TIGRE du Brésil. Une ANTOLOPE. Le PUMA.  
 Des COUGAR, PANTHÈRE, LOUPS et OURS.  
 Le LYNX du Japon. Blet et une grande variété d'autres animaux et d'oiseaux.  
 Les propriétaires de cette grande Ménagerie et Cirque annoncent au public qu'ils viennent d'y ajouter un LION et une LIONNE d'Afrique, du Cap Bon-Espérance, deux PORC-ÉPICS du Paricut, deux Pelicans, l'Oiseau Secrétaire ou Mangeur de Serpents, deux Vautours, etc.  
 Des amusements auront lieu dans l'arène par les Singes *Black Hawk* et *Maj. Jack Downing*.

**CIRQUE AMERICAIN.**  
 Les amusements équestre commenceront par une grande ENTREE de PARADE, composé de huit superbe coursiers blancs et tachetés.  
 La volte à cheval par toute la troupe.  
 La scène drolatique du SATYRE sur les échasses.  
 Exercices équestres par M. WILMOT sur un seul cheval. M. E. SANDS fera des tours équestres sur trois chevaux, et imitera Ducrow, de l'Amphithéâtre Royal de Londres.  
 M. HESS, le Samson Américain, fera des tours de force extraordinaires avec des poids, enclumes, etc. Il mettra une enclume de 300 livres sur son estomac et deux hommes s'frapperont dessus avec des marteaux de forges.  
 Exercices équestres par l'Indien phénix M. S. B. Howes, sur son coursier à poil doré, il imitera le chasseur Péruvien ou le Chef Indien de l'Amérique du Sud, etc. etc.  
 La volte à terre par la troupe de phénomènes volants.  
 Tours de force et sobresauts.  
 L'exhibition sera terminée par la farce intitulée le MEUXIER et LE CHARBONNIER.  
 Pour plus de particularités voir les affiches.  
 Les heures d'exhibition seront d'une heure de l'après midi à cinq heures, et de sept du soir à neuf heures et demie.  
 Prix d'admission à la Ménagerie et au Cirque, 30 sols—Enfants au-dessus de dix ans moitié prix.  
 L'exhibition aura lieu à St. Jean, près de l'hôtel de Mott, samedi, le 29 et à Laprairie, chez Herrick, le 31 août.  
 Le même jour sera exhibé un superbe MUSEUM, consistant en tableaux et figures en cire.  
 Point d'admission le soir pour ceux qui ont payé le jour, excepté qu'ils paient une seconde fois.  
 Montréal, 12 août, 1835. td

**PERDU.** Il se trouve perdu d'abord de la barque à vapeur *St. George* ou de la barque qui a transporté le bagage du 32ème régiment il y a environ un mois, une grande VALISE BLANCHE, contenant des effets appartenant à un militaire, ainsi que des rideaux et autres effets. Le nom de M. CRATE se trouve marqué au fond de la valise. La personne qui pourra donner des renseignements pour faire le recouvrement de la dite valise sera généralement récompensée en s'adressant au bureau du journal *The Morning Courier*.  
**JOHN FISHER.**  
 Montréal, 27 mai, 1835.

**AVIS.**  
 Le Soussigné ayant été dument nommé curateur à la succession de feu **JOHN SIMSON**, etc., en son vivant marchand, de la cité de Montréal, prévient toutes les personnes endettées à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs dettes respectives à M. JAMES COURT, rue St. Joseph, et toutes les personnes aux quelles la dite succession est enclétée sont requises de présenter leur réclamations dument attestées.  
**JOHN FISHER.**  
 Montréal, 27 mai, 1835.

**PERDU** jeudi matin, entre le magasin d'épicerie de M. ADDY, grande rue du faubourg St. Laurent et l'église paroissiale, un portefeuille contenant plus de L.20 en argent et plusieurs comptes, un bâton de cire et un crayon. Une récompense généreuse sera donnée à la personne qui le remettra au bureau de ce journal.  
 20 juin, 1835.

**AVIS.**  
 Le DOCTEUR MOREAU prévient le public qu'il a ouvert une étude dans la maison située à l'encoignure des rues St. Lambert et des Glacis ou Fortifications, voisinant M. Labadie, Notaire, et dernièrement occupée par M. Bourne, Lithographe.  
**E. MOREAU.**  
 1er août, 1835.

**POUR SE RAFFRAICHIR.**  
 On trouvera constamment à la PHARMACIE du soussigné, au coin des rues St. Paul et St. Jean Baptiste, de la BIERRE DE GINGEMBRE, DE NECTOR A L'ORANGE et de l'EAU DE SODA.  
**GEORGE BENT.**  
 Montréal, 3 juin, 1835.

**ROSSI.**—Informe respectueusement le public en général qu'il vient d'ouvrir un CAFÉ, au coin des rues Notre-Dame et McGill, où l'on trouvera toujours les meilleures qualités de liqueurs qu'il reçoit directement d'Italie, vins de toute espèce, &c. En le prévenant un jour à l'avance, il pourra fournir pour les grandes tables, dîners ou soirées, des desserts les mieux servis, glaces, pyramides de gâteaux, &c. papiers de bonbons et crèmes, enfin tout ce qui sera demandé en ce genre.  
 Il prévient aussi les dames et messieurs de Montréal qu'on trouvera toujours chez lui bonbons de toute espèce, gâteaux, &c. glaces aux fruits et à la crème, liqueurs. Il espère que par son attention et la supériorité de ses liqueurs, &c. il méritera l'encouragement du public.  
 18 juillet 1835.

**TOILE A BLUTEAUX D'ALLEMAGNE** formant un assortiment général. A vendre par  
**WILLIAM DOUGLASS,**  
 Rue St. Jean Baptiste.  
 20 juin, 1835. tf

**CHANTIER A NAVIRES,** au COURANT ST. MARIE, à LOUER; du 1er mai prochain, ainsi la boutique de forgeron et autres dépendances, dernièrement occupés par Shea et Merritt.  
 S'adresser à **JOHN FORSYTH.**  
 11 mars 1835.

**CAFÉ FRANÇAIS.**  
 Le Soussigné présente ses remerciements à ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il averti le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Hon. D. B. Viger, où il aura constamment un choix des meilleurs Vins Français et autres, et des Liqueurs les plus fines. Des Tables parfaitement servies, des Soupes et des Mets de toutes espèces seront toujours prêts pour ceux qui voudront bien l'honorer de leur faveur. Il se flatte que le soin qu'il mettra à servir ses pratiques et le bon choix des consommations lui attireront la continuité de l'encouragement qu'il désire.  
 Ses appartements disposés pour la commodité du public lui permettent d'offrir quelques chambres particulières.  
 Une Table d'Hôte sera servie chaque jour, de midi à trois heures.  
**AUGIER.**  
 13 mai, 1835.

**HABITS! HABITS! HABITS!**  
 Le plus haut prix sera donné pour toute espèce de habits en lardes faites.  
 LIVRES, nouveaux ou vieux, achetés, vendus, ou échangés.  
 Habits nétoyés, teints et raccommodés.  
 Chapeaux nétoyés et raccommodés.  
 Près de M. Rolland, ferblantier, grande rue du autour de Québec.  
**J. LEVIE.**  
 8 juin, 1834.

**Le plus grand et le meilleur Trésor Terrestre pour l'humanité.**  
 LA SANTE PRÉSERVÉE—OU PERDUE— RESTAURATION.  
 Pilules revalorisantes d'Hygiène Américaine de SEIKRS.

**SONT** maintenant offerts pour le bénéfice du public, par le propriétaire, sur la conviction honnête que les certificats de leur efficacité et de leur effet, et les références et les témoignages concernant son caractère et sa réputation lui assurent la confiance du public.  
 Ces pilules sont le résultat de beaucoup de recherches et d'expérience occasionnées par les souffrances terribles de la Dyspepsie et de la maladie de foie pendant trente années. Dans cette période j'ai fait tout en mon pouvoir pour découvrir un remède capable d'adopter mes souffrances, remède plus souverain que ceux dont j'avais fait usage auparavant. Après beaucoup d'expérience dans la Matière Médica, et dans les herbes de notre pays, j'ai réussi à procurer un médicament purement et entièrement végétal qui répond d'une manière éminente au but que je m'étais proposé.  
 L'effet de ces pilules est d'exciter et de soutenir le mouvement péristaltique de l'estomac et des intestins, et de décharger le contenu de toutes matières bilieuses et morbides, et aussi d'empêcher toutes obstructions bilieuses afin de promouvoir et soutenir les sécrétions naturelles du foie. Elles sont donc efficaces à guérir toutes les maladies qui prennent origine du mauvais état où se trouvent l'estomac et les entrailles, telles que l'indigestion, la constipation, la cholique bilieuse, maux de tête, Hypochondrie, Jaunisse, Cholera Morbus, Eruptions, Érysipèle, Acidité de l'estomac et débilité générale, leur efficacité a été abondamment prouvée par non seulement personnellement et par celle de grand nombre d'autres personnes. Ces pilules peuvent être administrées aux personnes des deux sexes, de tout âge et dans tous les cas d'indisposition. Elles sont particulièrement recommandées aux personnes atteintes de maladie de foie. En les offrant au public, je mets en avant mon caractère et ma réputation, et je déclare qu'un essai des effets produits par ces pilules prouvera à tout le monde leur supériorité.  
 Quant à mon caractère et à ma réputation j'ai permission de référer au très révérend évêque Onderdonk et au révérend Dr. Spring de New-York.  
 Je demande la permission de produire le certificat suivant de l'honorable John W. Taylor, de Ballston-Spa, dont le caractère est bien connu du public.  
 « Je certifie que je connais parfaitement Wm. Sears, maintenant du Village de Ballston-Spa, et que depuis plus de trente années, il a toujours maintenu une réputation honnête; je n'ai jamais entendu attaquer son caractère.  
**JOHN W. TAYLOR.**  
 Ballston-Spa, oct. 6 1834.

Extrait d'un certificat de M. James Comstock Aitem, de la Gazette de Ballston Spa.  
 Depuis plusieurs années Madame Comstock a été affligée d'une dyspepsie obstinée, accompagnée d'un grand degré d'acidité dans l'estomac et d'une surabondance de bile. Depuis quelques mois elle s'est servie des pilules revalorisantes A. H. V. de Sears, et elle s'en est trouvée parfaitement soulagée; je puis les recommander avec confiance au public.  
 Extrait d'un certificat de Madame Powell, épouse de l'honorable Juge Powell, du comté de Saratoga.  
 Depuis nombre d'années j'ai été affligée de tous es symptômes d'une maladie de foie accompagnés de fortes douleurs dans le côté qui m'ont obligé à garder le lit.  
 J'ai commencé à prendre les pilules revalorisantes A. H. V. de Sears, qui m'ont beaucoup soulagée et ont rendu les autres médicaments nullement nécessaires. Je les estime beaucoup et j'en recommande l'usage à toutes les personnes atteintes de la maladie de foie.  
**ANN POWELL.**  
 Milton, octobre 3 1834.  
 A vendre par MM. CARTER et McDONALD, rue St. Paul, Montréal, ou les circulaires contenant des informations plus générales seront données gratis.

**AVIS.**  
 Le Soussigné donne avis public, que les affaires faites ci-devant sous le nom et raison d'ARNOLD & WISHART, maîtres charpentiers, par Thomas Arnold et le soussigné, que leur société a été dissoute SAMEDI, le 25 février dernier. Les personnes endettées envers la dite société sont requises de payer le montant de leurs comptes au soussigné qui est seul autorisé à en donner quittance.  
**JOHN WISHART**  
 Montréal, 18 mars, 1835. tf

**VENDRE.**—Le célèbre étalon LIGHT A INFANTY. Ce cheval est de pure race, âgé de 9 ans, ce printemps. Il sera vendu à bas prix en s'adressant au T'ATTSALL.  
 8 mai, 1834.

**MANUFACTURE FRANÇAISE DE MEULES A MOULIN.**—Le propriétaire continue à tenir un assortiment de pierres à moulins de Blois et meules de première qualité, Plâtre de Paris, Pierres d'Esopus.  
 Tous les articles garantis et vendus à des prix modérés.  
**Wm. H. CULVER.**  
 No. 10, rue du St. Sacremnt

**FRANCIS METZLER, MARCHAND TAILLEUR.**  
 Rue St. François Xavier  
 VIS-A-VIS LA BANQUE DE LA CITÉ.  
 Montréal, 7 juin 1834. 6lf

**A Vendre ou à Louer.**  
 UNE MAISON de trente-six pieds sur vingt-huit, située au village de ST. HYACINTHE, faisant le coin du marché, avec ECURIE, REMISE, et autres bâtiments, FOUR et PUIS. La Cave est de cinq pieds et demie de profondeur. La maison est bien finie et très bien située pour le commerce ou pour une auberge. Pour les conditions s'adresser à T. DROLET, St. Marc, ou au propriétaire soussigné.  
**MARC BLAIS.**  
 23 mai, 1835.

**AVIS** est par le présent donné que le livre de souscription pour ce qui reste de fonds à solliciter pour le CHEMIN A LISSE DE CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT, est maintenant déposé et demeurera ouvert (jusqu'à contravention) à la BANQUE DE LA CITE, ou les personnes que desireront devenir intéressées dans l'entreprise sont respectueusement invitées de venir et apposer leurs signatures.  
 Par ordre,  
**C. H. CASTLE, Trésorier.**  
 6 décembre, 1834.

**300 MEULES FRANÇAISE** supérieures cures à vendre. S'adresser au bureau de Messrs H JONES & Cie. au Canal. mai 18 34. tf. ed.

Imprimé et publié tous les Mercredis et Samedis PAR **JONES & Cie.**

**CONDITIONS DE L'AMI DU PEUPLE.**  
 Ce Journal paraît deux fois par semaine, le Mercredi et le Samedi matin. Le prix de l'abonnement est de 20s. par an, payable par semestre et d'avance non compris frais de port. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu, et payer leurs arriérés. On s'abonne au bureau, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Palais de Justice.  
 On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.  
 Prix des ANNONCES.—Six lignes et au-dessus 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7½ d. lignes et au-dessus 3s. 4d. et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.  
 Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de discontinuer.

**AGENTS.**  
 D. S. LIMOGES, TERREBONNE  
 T. BARRON, TROIS-RIVIERES  
 J. L. CONSTANT, ST. THÉRESE  
 CHARLES EMOND, BERTHIER  
 JOHN E. LEODEL, ST. JEAN  
 JOSEPH ABRAHAM, ST. PHILIPPE  
 H. CREBASSA, WILLIAM-HENRY  
 J. S. BRUNEL, ST. HYACINTHE  
 JOS. BOURRET, RIVIERE-DU-LOUP  
 DA. O'DOHERTY, ST. EUSTACHE  
 FR. MIGNAULT, ST. DENIS  
 TH. LEMAY, ST. MARIÉ  
 J. M. A. RAYMOND, LAPRAIRIE  
 P. OGILVIE, CHAMBLAY  
 ISAAC JONES, L'ASSOMPTION  
 H. F. CHARLEBOIS, VAUDREUIL  
 P. D'ORBENNES, ST. ROCH  
 Wm. BRENT, QUEBEC  
 M. BERNIER, ST. PASCHAL  
 J. W. D. PARENT, COTEAU DU LAC  
 DA. MOORE, HALLOWELL H. C  
 CL. O. DE HERTEL, ST. ANDRE  
 REMI PIEZUS, ST. ANNE